

SYDOM DU JURA

Monsieur le Président : Guy SAILLARD
350 Rue René Maire 39000 LONS LE SAUNIER

www.letri.com

Tél. 03.84.47.44.41.

Fax 03.81.25.80.51

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'EQUIPEMENT ET
L'EXPLOITATION DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES SUR LA
TOITURE DU HANGAR Â MÂCHEFERS DU CENTRE DE STOCKAGE DU JURA
(COMMUNE DE LES REPÔTS)**

Code CPV : 09331200

Date de publication : 23/05/2022

Date limite de réponse : 27/06/2022 à 12h00

Description succincte: Le SYDOM du Jura a été sollicité pour installer et exploiter des panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture du hangar à mâchefers de son ISDND, le Centre de Stockage du Jura, sis sur les communes de Courlaoux et les Repôts.

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publique (CG3P), s'agissant d'une demande d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique par le biais d'une manifestation d'intérêt spontanée, le SYDOM du Jura est tenue de procéder à une publicité avant d'envisager de délivrer cette autorisation, afin de s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente en vue de la réalisation d'un projet similaire.

Il est précisé qu'en l'absence d'offres concurrentes, le SYDOM du Jura entrera en négociation pour conclure une convention avec la société ayant manifesté son intérêt spontané pour l'installation et l'exploitation du parc photovoltaïque.

Le présent appel à manifestation d'intérêt concurrent doit permettre de sélectionner un candidat mais n'a pas pour vocation de figer l'ensemble des aspects juridiques et techniques du projet. Ceux-ci seront définis et validés par toutes les parties lors de la phase qui suivra l'appel à manifestation d'intérêt concurrent.

La toiture du hangar à mâchefers a été construite en 1999.

Objet : Installation et exploitation d'une toiture solaire photovoltaïque – Réalisation des études et aménagements nécessaires au projet aux frais et risques du preneur.

Lieu de l'occupation : Centre de Stockage du Jura – la Grande Levanchée – 39140 LES REPÔTS. Toiture du bâtiment d'une surface d'environ 2400 m² sur la parcelle cadastrée (projection au sol : 2 275 m²) : AC 282.

Vue aérienne du hangar :



Durée : En application de l'article L. 2122-2 du CG3P, la durée de la convention sera « *fixée de manière à ne pas restreindre ou limiter la libre concurrence au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer l'amortissement des investissements projetés et une rémunération équitable et suffisante des capitaux investis, sans pouvoir excéder les limites prévues, le cas échéant, par la loi.* »

Déroulement de la procédure : Les manifestations d'intérêt sont à adresser jusqu'au 27/06/2022 à 12h00 exclusivement par voie électronique à l'adresse: secretariat@letri.com à l'attention de Monsieur Hubert MARTIN.

Les propositions de projets des candidats devront répondre à un certain nombre d'objectifs du projet.

Le projet d'installation et d'exploitation de panneaux solaires photovoltaïques sur ladite toiture devra avoir une dimension territoriale (ancrage local, mobilisation citoyenne) et pédagogique.

Le projet devra s'intégrer dans une démarche globale en termes d'environnement, notamment l'exemplarité dans le choix des matériaux utilisés et plus généralement dans la réduction des impacts environnementaux du projet.

Le porteur de projet devra accorder une attention particulière à la mise en œuvre et la gestion des équipements garantissant une sécurité totale pour les utilisateurs du bâtiment.

Il prendra à sa charge l'ensemble des opérations et démarches nécessaires à la finalisation du projet, de même que le financement et la maintenance de l'installation.

Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Implication, actions et démarches du prestataire dans le cadre du projet et plus largement, dans la transition énergétique (50%)
- Modalités de gestion des installations par le prestataire (40%)
- Redevance proposée (10%)

Conditions de participation : La manifestation d'intérêt concurrent susceptible d'être exprimée devra comporter les éléments suffisants afin que le SYDOM du Jura puisse identifier son émetteur.

Les éventuelles manifestations d'intérêt devront obligatoirement comporter les éléments suivants :

- un courrier de présentation du candidat : Nom de la personne morale ou physique, adresse, numéro de téléphone, courriel, statuts, activité, bilan comptable des trois dernières années ;
- une présentation du projet qu'il entend réaliser, dans le respect des conditions exposées dans le présent avis ;
- la redevance proposée et ses modalités de calcul et de révision (part fixe, part variable...)
- le calendrier de réalisation ;
- un extrait Kbis du candidat ou tout autre document équivalent.

Les fichiers envoyés doivent être au format PDF.